



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations
Amortissement frais d'étude ZPPAUP

DEL-2011-130

Numéro de la délibération : 2011/130

Nomenclature ACTES : Finances locales, divers

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 07/12/2011

Date de convocation du conseil : 01/12/2011

Date d'affichage de la convocation : 01/12/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GRÈZE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Yovenn BONHOURE à Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS à Mme Martine PIERRE, Mme Stéphanie GUÉGAN à M. Yvon PERESSE, Mme Laëtitia LE DOARÉ à Mme Anne-Marie GRÈZE.

Étaient absents : M. Claude LE BARON, Mlle Julie ORINEL, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL.

Amortissement frais d'étude ZPPAUP

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Conformément à l'instruction comptable M14 et dans le cadre de l'amélioration des comptes locaux, dès qu'il est constaté que les frais d'étude ne sont pas suivis de réalisation de travaux, les frais d'étude correspondant doivent être amortis.

Nous vous proposons :

- d'amortir ces frais d'étude sur 1 an pour un montant de 38 092,60 € , figurant à l'état de l'actif 2010.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 8 décembre 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**